

BROOKINGS INSTITUTION DE WASHINGTON, DC

Le sénateur Rudolph H. Boulos appelle la diaspora à jouer le rôle d'avocat d'Haïti auprès de l'Administration américaine

Dans une intervention, le 30 mars dernier au Brookings Institution de Washington, DC, le sénateur du Nord-Est, Rudolph H. Boulos (Fusion), a appelé les compatriotes vivant aux Etats-Unis à apporter leur soutien à un programme de parrainage d'environ huit mille petites écoles haïtiennes, de 100 à 200 enfants chacune. Le sénateur a également exhorté la diaspora à participer aux efforts pour la construction d'un Etat de droit en Haïti. Ci-dessous le texte intégral de son intervention.



29 mars 1987, vingt ans après, le 29 mars 2007, nous sommes à un carrefour. La volonté de créer une nation haïtienne, un Etat de Droit n'a jamais été un projet soutenu par l'élite politique haïtienne. Aujourd'hui, ils subissent le dictat de la volonté populaire à travers l'expression de leur vote.

Nous avons eu une des élections les plus réussies en nos deux cents années d'indépendance. Le 3 décembre 2006, ces élections ont été transparentes, libres et justes au niveau local. Les résultats sont reconnus comme légitimes par le public haïtien et par les observateurs nationaux et internationaux.

« Avec ce succès, nous pouvons enfin aller de l'avant et établir les institutions prescrites par la Constitution 1986, ... »

De façon saisissante, nous sommes témoins pour la première fois que ces élections locales ont été tenues sans interférence de Port-au-Prince. Les personnes élues comme maires et représentants communaux sont un reflet de ce que les villes et les citoyens en milieu rural ont voulu et n'ont pas été choisies ou imposées par le pouvoir central

de Port-au-Prince. Cette fois, les gens « en dehors » ont exercé leur pouvoir de choisir les fonctionnaires locaux qui leur seront redevables.

Nous devons une fière chandelle au Conseil électoral provisoire et surtout à son directeur général, Jacques Bernard. Les élections du 3 décembre n'ont pas eu la bénédiction du gouvernement central d'Haïti. Mais, ce gouvernement n'a pas pu les arrêter ni les retarder face à la volonté du CEP et de son directeur général.

Avec ce succès, nous pouvons enfin aller de l'avant et établir les institutions prescrites par la Constitution 1986, lesquelles dépendent de la mise en place des collectivités. Nous pouvons enfin former un Conseil électoral permanent et un Conseil de conciliation et nous pouvons procéder à la nomination des juges à partir des Collectivités qui seront choisies par élection indirecte.

A ce carrefour, nous sommes étonnés que le CEP et le gouvernement haïtien n'aient pas encore publié et installé les Délégués de ville (DV) et les Administrations de la section communale (Asec).

Sur un total de 570 Asec nous manquons 27, moins de 5 pour cent.

Sur 140 DV, nous manquons 8, soit 5 pour cent.

Le CEP a entraîné plus de 800 cadres au niveau local, avec 140 avocats et greffiers dans les Bureaux électoraux départementaux (Bed) et les Bureaux électoraux communaux (Bec) capables de superviser les élections indirectes.

« Pourquoi ce retard ? »

Aujourd'hui, nous avons une base de données de 3,5 millions d'électeurs enregistrés et nous devons l'ouvrir immédiatement à un 1 million d'électeurs qui n'ont pas eu la chance de s'enregistrer, avec les 60 000 jeunes hommes et femmes additionnels qui ont passé l'âge de 18 ans depuis la clôture du processus en octobre 2005.

La base de données de 3,5 millions d'électeurs enregistrés avec leur empreinte digitale est l'un des éléments développés les plus révolutionnaires en Haïti depuis 1804. Plusieurs de ces électeurs sont ainsi identifiés comme citoyens pour la première fois.

« La corruption est le problème, pas le manque de fonds pour les collectivités. »

Les ressources des provinces qui sont dues aux gouvernements locaux devraient leur être données pour administrer sans retard et sans imposition du ministre de l'Intérieur. Les provinces devraient recevoir l'assistance technique dans la gestion mais pas le contrôle. Est-ce qu'il y a un fonctionnaire choisi par l'Exécutif pour le contrôle du Parlement ? Pourquoi devrait-il avoir un fonctionnaire nommé par l'Exécutif contrôlant des élus locaux. Ne serait-ce pas un excès du Pouvoir exécutif ?

La moitié des ressources rassemblées par les douanes et le fisc atterrissent dans les poches de certains fonctionnaires plutôt qu'au Trésor public. La corruption est le problème, pas le manque de fonds pour les collectivités.

La communauté internationale a investi plus de \$ 70 millions dans ces élections pour nous conduire à ce carrefour essentiel. Les Américains et Européens ont sacrifié leurs impôts pour s'assurer que les Haïtiens et Haïtiennes puissent choisir ceux qui travailleraient vers la décentralisation et le développement de leur communauté. En tant que sénateur de la République, je remercie tous les citoyens des pays amis.

Maintenant je dis : finissons le travail et obtenons que les gouvernements locaux produisent pour les communautés qui les ont élus. C'est la pierre angulaire de la démocratie et la construction d'un Etat moderne en Haïti.

« Le Parlement haïtien devrait travailler de pair avec la branche exécutive, le président Préval et le Premier ministre Alexis pour effectuer le travail du peuple. »

Je lance un appel solennel à la diaspora haïtiano-américaine pour jouer son rôle en tant qu'avocat d'Haïti auprès de l'Administration et du Congrès des États-Unis pour un support soutenu vers cet objectif. Les Haïtiano-américains sont les éléments essentiels qui puissent nous aider à garder le cap sur la voie démocratique, la décentralisation et le développement durable. Ils peuvent faire ceci en continuant leurs investissements par l'intermédiaire des remises, leur appui par le transfert des technologies appropriées, et leur pouvoir politique en adressant des pétitions aux membres du Congrès et de l'Administration américaines.

La stabilité politique est l'élément le plus important en Haïti pour assurer le progrès. Le Parlement haïtien devrait travailler de pair avec la branche exécutive, le président Préval et le Premier ministre Alexis pour effectuer le travail du peuple. Nous ne pouvons pas nous permettre une crise de changement de gouvernement actuellement, et non plus celui de changement de Constitution. Les enfants d'Haïti ont besoin de scolarisation et d'un repas chaque jour pour arriver à apprendre. Aux mères et pères, nous devons fournir du travail et les moyens d'envoyer et maintenir leurs enfants à l'école et les alimenter. C'est la question la plus importante à l'ordre du jour du

Parlement et de l'Exécutif, y compris le président et le Premier ministre, et c'est vers ces fins que nous devrions consacrer notre énergie.

J'invite la diaspora haïtienne à commencer un programme de parrainage des petites écoles partout dans le pays. Je parle des huit mille petites écoles de 100 à 200 enfants chacun, gérés par deux à quatre professeurs, qui existent dans les coins les plus reculés de la campagne. Mais ils survivent à peine.

Ces entrepreneurs de l'éducation sont les soldats dans la bataille pour apprendre à lire et à écrire à nos enfants et sont donc les troupes de choc contre l'analphabétisme. L'éducation est la base pour la construction de cette démocratie et la citadelle contre les démagogues et les dictateurs.

Je souhaite remercier d'avance nos citoyens de la diaspora qui n'ont jamais négligé les appels à l'aide de leurs frères et sœurs du pays « en dehors » et leurs solidarités à cet effort noble de construction d'un Etat de droit, démocratique et décentralisé, véhicule indispensable à l'entrée d'Haïti dans le vingt-et-unième siècle.

J'encourage Haïti Democracy Project de Washington, DC, son chairman, l'ambassadeur Preeg, son directeur général, M. James Morrell, de continuer à servir de trait d'union entre les communautés haïtiennes aux Etats-Unis d'Amérique et le Congrès et l'Administration américains.

30 mars 2007

Rudolph H. Boulos
Sénateur du Nord-Est

Raccourcis

Frontière : mobilisation des militaires dominicains

Le commandement de l'armée dominicaine a annoncé dimanche le lancement à partir d'aujourd'hui, mardi, d'une vaste opération militaire de cinq jours destinée à renforcer la sécurité à la frontière avec Haïti. Cette opération consistera en patrouilles terrestres et aériennes, rapporte la presse dominicaine.

Selon le porte-parole de l'armée dominicaine, le colonel José Francisco Fernández, ce nouveau déploiement, qui prendra fin le week-end prochain, vise à contrôler l'immigration clandestine haïtienne

ainsi que le trafic de drogue, d'armes et de marchandises.

Accident de la route

Dimanche, aux environs de Martissant 23, s'est produit un grave accident de circulation. Un chauffeur, selon les témoins, a apparemment perdu le contrôle de sa camionnette qui a terminé sa course contre les étais des marchandes installées le long de cette artère. Quatre morts, en plus de nombreux blessés, ont été recensés.

